



LES ÉCHOS N°10

4 octobre 2025

UN PROBLEME DANS LE QUARTIER ? Sécurité, propreté, mobilité, voisinage, nuisances ...
alain.lecoq01@gmail.com - 0479 229 323 fh@hennequin.be - 0495 518 285

LE MOT DU PRESIDENT

Madame,
Monsieur,
Chers Membres, Habitants et Sympathisants du quartier,

Comme prévu, nous avons accueilli Monsieur le Bourgmestre pour notre première activité de la saison 2025/2026. Devant une assemblée de plus de 60 personnes, le Bourgmestre a répondu aux questions qui lui avaient été envoyées préalablement. Ces questions touchaient plus spécifiquement la situation et les problématiques de notre quartier.

Ensuite, la parole a été donnée à l'assemblée qui a pu l'interroger sur des sujets plus généraux et touchant alors la Ville dans son entièreté.

Vous trouverez ci-joint un procès-verbal de cette rencontre.

Nous allons évidemment tenter de finaliser les demandes en contactant les départements concernés.

N'hésitez pas, si vous avez d'autres questions ou suggestions, nous les relayerons bien volontiers.

En octobre, nous avons prévu une visite de Namur. Malheureusement, le nombre d'inscriptions n'a pas été suffisant, c'est dommage. Je tiens à remercier Fabienne Hennequin qui nous avait concocté un programme découverte intéressant.

Vous trouverez également dans ces ECHOS les activités prévues jusqu'à la fin de l'année ainsi que des événements organisés par d'autres associations ou structures présentes dans notre quartier.

Profitez bien de l'automne et en particulier de la foire d'octobre qui se tient dans le beau parc d'Avroy, auquel nous sommes très attentifs !

Au plaisir de vous rencontrer prochainement!

Alain Lecoq
Président

Notre nouveau site internet www.bronckart-botanique.be

Prochaines activités du Comité de quartier

Collaboration de notre Comité avec la Maison Liégeoise de l'Environnement (Serres du Jardin botanique)

La TABLE Bronckart-Botanique Le RV du Quartier

Qui nous rejoint pour le prochain RV, pour un nouveau midi inédit ?

Le mardi 21 octobre à 12H15

Plats variés et savoureux provenant du traiteur Polpe rue Louvrex.
Idéalement, merci d'arriver tôt afin de pouvoir réserver le plat de votre choix.

Au Péristyle ou en Terrasse (suivant la météo) des Serres du Jardin Botanique.

Dernières informations sur le changement de coordination aux Serres



Offre d'emploi : les Serres recherchent un coordinateur ou une coordinatrice

Date limite : 5 octobre 2025.

.....Tâches principales

- *Gestion opérationnelle et stratégique : pérennité de l'asbl, coordination et développement des différents projets de la Maison Liégeoise de l'Environnement.*
- *Gestion financière et administrative : rapports d'activités, budgets, marchés publics, recherche de financements, gestion administrative des ressources humaines.*
- *Coordination d'une équipe pluridisciplinaire composée de jardiniers botanistes et horticoles, responsables de projet, employés administratifs, responsable de maintenance, agents d'accueil (une dizaine d'employés, des stagiaires et de nombreux volontaires).*
- *Gestion des bâtiments mis à disposition par la Wallonie et des différents services aux associations membres : mise à disposition de bureaux, équipements, entretien, accès, transition énergétique.*
- *Gestion des partenariats et communication : relations institutionnelles et partenariats associatifs en vue d'accroître la visibilité et l'attractivité de la MLE et de son site. Développement d'outils de communication internes et externes.*

....
Pour offre complète : fh@hennequin.be

Collaboration avec la ville de Liège et MLE

" Weekend de l'arbre, des haies et de la biodiversité – Pour petits et grands jardins "



Samedi 22 novembre de 10 H à 14H devant les serres

Le bar du péristyle sera ouvert

Il y aura principalement des arbustes (framboisiers, cassis, groseillers...) et des plants pour haies.

Il y aura entre 500 et 600 pièces à distribuer

Les réservations d'arbres pour cette édition sont ouvertes !

Comment réserver ?

- Chaque personne adulte domiciliée à Liège peut recevoir **maximum un arbre** par an.
- Si vous représentez une collectivité (association, école, ...), envoyez directement un mail à canopee@liege.be
- Consultez l'état du stock d'essences disponibles via le [catalogue des essences disponibles](#).
- **Les réservations ont lieu en ligne, via ce formulaire:**
<https://forms.office.com/e/bbhTfuJw39>

Voici le lien vers le post de la ville :

<https://www.facebook.com/share/p/1DkexKsslo>

Appel aux bénévoles du CQBB : fh@hennequin.be

PROCHAINES ACTIVITES DE NOTRE COMITE

- **Mardi 21 octobre à 12H15 : La TABLE Bronckart-Botanique - Le RV du quartier aux Serres**
- **Samedi 22 novembre de 10H00 à 14H00 : distribution d'arbres devant les Serres**
- **Rencontre avec Cap Migrants**
Samedi 29 novembre à 9H00 sous forme d'un petit déjeuner sur place rue Simonon
Appel aux bénévoles
- **Assemblée plénière du CQBB, projets 2026**
Jeudi 18 décembre à 18H00
HEC Faculty Room accès par rue St Gilles
Cette rencontre sera suivie du verre de fin d'année.
- **Vœux et repas de début d'année 2026**
Samedi 17 janvier à 19H00
Restaurant « Bota Jardin en ville » rue des Anges.

ECHOS

Rencontre Bourgmestre W. Demeyer 25 septembre 2025 - La Lumière rue Sainte-Véronique 17

« Quels projets pour notre quartier ? »



Une soirée avec le Comité de Quartier Bronckart-Botanique ! Merci pour votre accueil et les discussions très intéressantes.

#Liege



Compte-rendu du Comité

Etaient présents pour la Ville :

M. le Bourgmestre Willy Demeyer

Mme Elisabeth Gérard, architecte urbaniste du Cabinet du Bourgmestre

MM Mottard, commissaire et Vandermaelen des services de la Police communale

Etaient présents pour le Comité de quartier :

M. Alain Lecoq président et Mme F. Hennequin secrétaire du Comité

Des représentants de l'école Sainte-Véronique, de HEC, de La Lumière et de nombreux membres, habitants et riverains (environ 60 personnes)

M. Le Bourgmestre a commencé par rappeler le caractère urbain du quartier avec ses avantages et ses inconvénients.

Différents thèmes ont été abordés à partir des demandes du Comité

Projet de territoire : privilégier le caractère résidentiel du quartier

Le Projet de Territoire approuvé en 2024 a été conçu pour relever l'ensemble des défis auxquels la Ville est confrontée : qualité du cadre de vie, enjeux sociétaux et économiques, habitat, mobilité ainsi que les nécessaires transitions et adaptations face à l'accélération des changements climatiques.

Concrètement :

- Enquêtes publiques et consultation pour établir le Schéma de Développement Communal et planifier les mesures
- **Evaluation de l'ensemble des directives déjà en vigueur comme la division d'immeubles (interdit en dessous de 200 m²) et la qualité des logements. Le maintien des familles en ville est un enjeu crucial.** De même que la préservation de certains bâtiments, notamment patrimoniaux dans notre quartier. Les directives pourraient être regroupées et transcrites dans un Guide Communal d'Urbanisme.
- La problématique des colocations, qui ne nécessitent pas de permis, est en réflexion par la Région wallonne. Le droit de propriété et la liberté d'entreprendre sont pris en compte par la Ville.

- **L'avenir du site Nethys, au coeur du quartier, est en réflexion avec le développeur.** Il sera consacré au logement de typologie et de taille variées : lofts, appartements, habitations unifamiliales. Par contre, pas de logements pour étudiants. Quelques fonctions complémentaires pourraient être développées à rue. Le site devra également faire l'objet d'une large végétalisation et arborisation. Le parking souterrain sera conservé pour les futurs logements. Une large part sera réservée aux emplacements vélos.
- Les activités étudiantes dans nos espaces publics et notamment nos espaces verts doivent être encadrées par la Ville.

Contrôle de la sécurité et de la propreté

Concrètement :

- **La Ville est attentive à la division abusive de logements unifamiliaux mais aussi à la location de petits logements (sous 28 m² habitables).** Des permis sont exigés et des contrôles sont renforcés en collaboration avec le service de Prévention Incendie et la Zone de Police : lutte contre les « marchands de sommeil » et les situations d'insalubrité.
- Une sensibilisation et des opérations « Tornades blanches » seront organisées à intervalles réguliers, actions coordonnées menées à l'échelle du quartier, en partenariat avec le service propreté, les agents constatateurs et la Police : nettoyage intensif des rues incluant les égouttages, trottoirs, voiries, façades, enseignes et mobilier urbain).
- L'application des sanctions pour incivilités environnementales et petites incivilités est intensifiée : présence sur l'espace public d'agents constatateurs et caméras.

Requalification de la pénétrante Sainte-Marie et mesures pour empêcher la circulation de transit et réduire les nuisances

Le Comité a déjà étudié cette requalification et peut faire une proposition de plan de circulation dans et autour du quartier ainsi que de réorganisation du réseau de bus.

Concrètement :

- **La Ville créera un Groupe de Travail avec le SPW et des représentants du quartier** pour réduire le caractère autoroutier de la N607 et étudier les aménagements nécessaires au rétablissement des connexions pour modes actifs internes au quartier mais aussi transversales vers le nouveau corridor du boulevard d'Avroy
- Il est essentiel de maintenir une attention particulière pour que le piéton se sente en sécurité dans les quartiers. La zone 30 sera étendue et la circulation des poids lourds sera limitée. **Les services de la Ville s'emploient à lutter contre les itinéraires alternatifs**, provenant souvent des applications de navigation
- **La requalification de l'axe Louvrex-Fabry-Dartois pourrait rencontrer les objectifs de pacification et d'amélioration du cadre de vie.** Attention cependant à ne pas reporter le trafic motorisé vers d'autres axes moins appropriés. Selon la Ville, le trafic de transit serait déjà réduit grâce à la mise en sens unique de la rue Wazon et la suppression de traverser le parc d'Avroy à hauteur de la rue du Jardin botanique/rue des Augustins.
- Le Comité demande **qu'un plan de circulation automobile soit étudié et testé**, par exemple en mettant en sens unique quelques tronçons et en décourageant les « raccourcis » comme sur **les rues Fusch, des Anges et de Sluze**
- **Une demande est en cours pour établir un demi-tour rue Wacken et rue de Sluze** afin de simplifier le dépose minute de l'école Sainte-Véronique et ainsi alléger la circulation au coeur du quartier
- La Ville va réétudier la problématique de la fermeture de l'esplanade des Guillemins qui a fait l'objet d'une pétition. Elle est interrogée sur la non convivialité de la rue St Gilles
- **L'aménagement du parc d'Avroy est inséré dans le Programme Stratégique Communal**, bientôt approuvé par le Conseil Communal. Les connexions pour les piétons et les cyclistes Guillemins/Centre ville et Sainte-Marie/Longdoz seront améliorées.
- **Outre, la mise en service du tram accompagnée d'une réorganisation du réseau de bus (négative sur la vie de nombreux Liégeois et décriée par ComBaLi), des lignes Busway seront développées. La ligne vers le Montlegia est particulièrement attendue pour réduire le nombre de véhicules pénétrant dans Liège par l'A602.**

Rénovation des rues du quartier

Concrètement :

- **En ce début de législature, la Ville va établir un plan d'action.** Des relevés doivent être faits. Il est question d'une analyse de trafic.
- Le Comité insiste **sur le mauvais état des trottoirs et des rues spécialement autour du parc du Jardin botanique** : les revêtements en pavés sont en très mauvais état : hors niveaux, pavés descellés, trous, affaissements au droit des taques, ...

- Le passage des bus provoque des nuisances sonores mais aussi des vibrations endommageant les immeubles résidentiels. **Les habitants des rues Fusch et des Anges s'en plaignent depuis des mois, sans réel retour des autorités.** Ils demandent que la vitesse maximale de 30km/h soit contrôlée (radar) et que des appareils de mesures des vibrations soient placés.
- La circulation des personnes (et encore plus des PMR et personnes âgées) est compliquée sur les trottoirs en pente, à surface « chaotique », souvent sans bordures abaissées aux passages pour piétons
- **Un passage pour piétons est demandé depuis plusieurs mois au carrefour de la rue Fusch avec les rues Courtois et Duvivier.** Il s'agit d'un lieu parcouru par les jeunes se rendant dans les écoles du quartier et dans le parc du Jardin botanique et confronté à une circulation souvent rapide vu la ligne droite descendant vers le centre de la ville, avec , en plus , une sortie de parking localisé au centre du carrefour...
- La présence de plusieurs chantiers débordant sur l'espace public pose des problèmes de passage pour les modes actifs qui sont alors obligés de circuler sur la voirie, et encore plus pour les personnes mal voyantes se rendant à La Lumière. Il est demandé que **la Police vérifie régulièrement que l'installation de chantier autorisée soit respectée.**
- De nombreux habitants se plaignent de la circulation et du stationnement des trottinettes en libre service. Souvent garée sur les trottoirs ou y circulant à vive allure. La Ville signale que ces engins devront prochainement être immatriculés, ce qui permettrait de les verbaliser.

Stationnement

Concrètement :

- **La Ville va étudier un plan global de stationnement** : élargir la zone payante à tout le quartier et ajouter des places de stationnement réservées aux riverains.
- Les contrôles via la scancar ont été multipliés et le montant des amendes a été augmenté. Il apparaît que son intervention en soirée est possible sur demande à la Police. En revanche, la verbalisation pour mauvais stationnement sur trottoirs ne peut être réalisée que par les agents de la Police (suivant la législation).
- Le Comité s'étonne de la réduction du prix de l'abonnement annuel pour les non Liégeois. Pourquoi alors que le quartier comporte des parkings privés payants accessibles par le public ?
- La signalisation du parking Jonfosse depuis la gare pose problème car d'une part elle occasionne la traversée de tout le quartier par de nombreux véhicules en transit et d'autre part car elle est placée en position trop basse sur les poteaux occasionnant des accidents aux piétons
- **Le Comité demande que des plans de mobilité et de stationnement soient exigés lors des demandes de permis des établissements scolaires**

Parcs et espaces verts

Concrètement :

- **Le Comité insiste sur le respect de la réglementation applicable aux parcs publics** : chiens en laisse, ramassage des déjections canines, vitesse réduite des vélos, interdiction des motos,.... Des panneaux doivent être placés et des contrôles doivent être faits régulièrement. La Police suit la problématique.
- Des toilettes publiques contrôlées sont demandées aux abords des parcs. Quelques cafés collaborent avec la Ville et sont payés par la Ville mais aucun semble-t-il dans notre quartier.

Toxicomanie, précarité

Concrètement :

- **La transformation, le commerce et la prise de cocaïne sont suivis par les services de la Ville** : plan zonal de sécurité et plan global et intégré, de la prévention à la répression (ITPA). L'action de la Police n'est qu'un maillon de la chaîne. Les Grandes Villes où la précarité est concentrée demandent au Fédéral une aide financière.
- La législation différente aux Pays-Bas et le refus d'adaptation de la loi belge à la situation actuelle en matière de toxicomanie empêchent une gestion encore plus efficace du phénomène.
- Les dealers sont souvent des personnes en situation précaire recrutées par le milieu
- **Le Bourgmestre annonce que la Ville va passer à l'action.** Il passera probablement par un débat public.

Pour le CQBB,

Président : Alain Lecoq

alainlecoq01@gmail.com

Secrétaire : Fabienne Hennequin

fh@hennequin.be

www.bronckart-botanique.be

Pour obtenir plus de renseignements sur les sujets évoqués lors de cette rencontre s'adresser à fh@hennequin.be



Découvrez le Programme Stratégique Transversal « Liège 2030 »

Les grands projets lancés à Liège ont profondément transformé le visage de la ville. Il faut à présent capitaliser sur toutes ces réalisations pour offrir un avenir meilleur à tous les Liégeois...

[Participons à Liège ! : Découvrez le Programme Stratégique Transversal « Liège 2030 »](#)

Réseau TEC

Pétition de COMBALi

Collectif pour la Mobilité du Bassin Liégeois

Cette pétition créée par l'association de plusieurs Comités de quartier de Liège et environs (dont notre Comité) est soumise à signatures **jusqu'au 15 octobre**. Comme annoncé, elle demande un débat à **L'Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés (AOT) et au TEC**

avec auditions sur les conséquences de la réforme des lignes et horaires de bus suite à la récente mise en service du tram.

Un pré-rapport a déjà été remis au Ministre. Des rencontres sont prévues.

Notre quartier est essentiellement affecté sur les itinéraires entrant et sortant : par exemple : trajets vers les hôpitaux, accès aux écoles, ...

Nous pensons notamment aux lignes 20, 21, 22 et 23.

Mais aussi aux correspondances SNCB à la gare des Guillemins.

Vos situations particulières sont intéressantes à relater.

N'hésitez pas à nous contacter fh@hennequin.be.



Collectif pour la Mobilité du Bassin Liégeois

Pétition relative aux TEC et à une demande de débat avec auditions sur les conséquences de la réforme des lignes et horaires de bus suite à la mise en service du tram le 28 avril 2025

1. La mobilité urbaine est un enjeu majeur pour le bien-être des citoyens ainsi que le dynamisme économique et culturel du bassin liégeois.
2. Les transports en commun permettent aux usagers d'aller travailler, étudier, se faire soigner, faire leurs courses, avoir des loisirs ...

Depuis la mise en service du tram et le déploiement du nouveau réseau de bus, les habitants de nos quartiers nous ont fait part des conséquences importantes sur leur vie de tous les jours, conséquences engendrées par les changements d'itinéraires et d'horaires des bus, tant en fréquence qu'en amplitude.

Par conséquent, nous vous demandons de prendre les mesures suivantes :

- améliorer les fréquences et les amplitudes pour les lignes impactées, en particulier pour les heures de pointe du matin et de fin de journée ;
- garantir que les horaires annoncés soient respectés, limiter drastiquement les annulations et assurer un traitement égal entre toutes les lignes ;
- assurer une meilleure connexion avec le tram en ce qui concerne les horaires, l'amplitude de ce dernier étant supérieure, particulièrement en soirée (ce qui constitue, par ailleurs, un point positif) ;
- améliorer la lisibilité des horaires et les rendre accessibles sur papier afin de garantir l'information à tous et ne pas aggraver la fracture numérique.

Dans cette optique, nous sollicitons une réunion de concertation avec les différents comités de quartier et associations citoyennes, afin que les usagers et usagères soient associés au processus de décision en ce qui concerne les horaires et les itinéraires des bus.

De plus, il serait souhaitable qu'une évaluation soit réalisée en commun dans les mois à venir, dans un souci d'amélioration.



collectifcombali@gmail.com

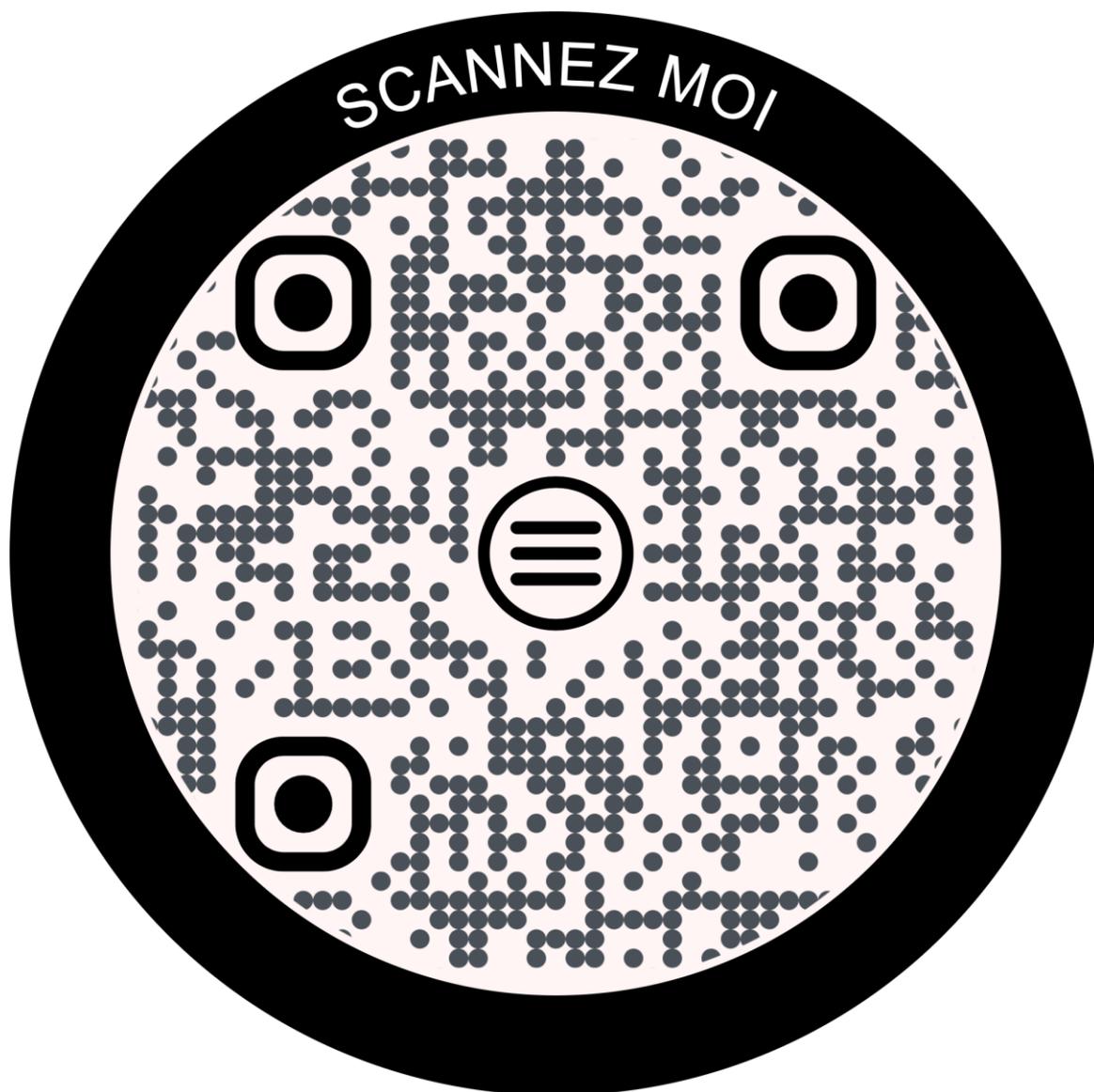


+32 (0) 456.70.17.33



Comment signer la pétition ?

- Magasin POLYCOPY rue Louvrex 67b
- Par <https://www.facebook.com/profile.php?id=61578137073720>
- En scannant ce QR code



ECHOS

Au sujet du parc du Jardin Botanique

Echange de courriers avec M. l'échevin Leonard

Réponse :

Suite à vos demandes relatives au parc du Jardin Botanique, les services techniques m'apportent les éléments suivants :

- La question de la signalétique à implanter aux entrées du parc est reprise comme l'une des conditions du permis d'urbanisme octroyé pour la rénovation des cheminements, l'AWaP demandant notamment d'interdire le transit cycliste au sein du Jardin botanique. Une proposition sera ainsi soumise à l'AWaP et se basera sur le type de signalétique utilisée dans les autres parcs de la Ville. Elle reprendra également les exigences relatives aux chiens (les tenir en laisse et ramasser leurs excréments), qui sont cependant déjà stipulées dans le Règlement Général de Police sur les chiens. Un budget devra toutefois être dégagé, lors d'un prochain exercice budgétaire, pour financer la réalisation de cette nouvelle signalétique.
- Pour ce qui est de la plaine de jeux, une signalétique spécifique mentionne déjà, via un pictogramme, que les chiens y sont interdits.
- Le module de psychomotricité est issu du catalogue d'équipements d'une firme spécialisée dans les aires de jeux. Telle que spécifiée par le fabricant, la tranche d'âge visée pour ce module est de 3 à 6 ans. L'ajout d'une échelle annihilerait la conformité de cet équipement. Celui-ci répond en effet aux normes européennes fixant les exigences sur les équipements des aires de jeux. Par ailleurs, le périmètre de la plaine de jeux rénovée étant relativement limité, il ne permet pas de multiplier les types de modules pour cibler chaque tranche d'âge. Il faut également noter que d'autres modules (jeux à bascule) sont dédiés aux enfants de 3 ans.
- En ce qui concerne l'éclairage public, l'option retenue dans le cadre du projet de réaménagement visait les cheminements situés en cœur de parc et ceux liés aux accès rue Louvrex, rue des Anges, et à l'angle des rues Courtois et Nysten. La volonté était de définir un "parcours nocturne" à ne pas étendre au-delà de la boucle centrale vers les serres. Il y a par ailleurs un éclairage privé sur l'ancien bâtiment des jardiniers ainsi que sur le bâtiment du pôle environnement (CRIE). Placer un point lumineux à l'entrée située côté rue Fusch, ce qui impliquerait de repartir depuis le gainage existant en creusant une tranchée sur environ 100m, n'est pas prévu actuellement.
- ...



Photo du Comité

Echange de courriers avec M. l'échevin Foret

Courrier du Comité du 02/09/2025

Le comité de quartier se pose des questions sur l'entretien du parc du Jardin botanique et notamment sur les suites qui sont données au traitement des arbres malades et à la protection par rapport aux promeneurs.

Les barrières qui sont placées, en principe provisoires, vont-elles être maintenues ? Ennuyeux quand ces barrières empêchent la circulation sur un chemin. Au fil des mois, les barrières sont ouvertes, renversées, trainées et ensuite certaines sont jetées dans l'étang... Heureusement vos services sont venus redresser tout cela mais jusqu'à quand ?

Deux lieux sont actuellement concernés (voir photos des barrières renversées autour du tilleul malade).



photos du Comité

Nous savons que le parc est classé et que donc les arbres sont protégés. Mais, il serait intéressant d'expliquer au public la philosophie, le choix du traitement : on laisse en place, on soigne, on coupe, on étudie, ... ?

A ce jour, on a l'impression que rien n'est fait....

Le Comité de quartier est d'accord de diffuser l'information dans ses News.
Nous pourrions aussi vous inviter pour en parler à nos membres.

...

Réponse de M. Foret du 12/09/2025 :

Votre mail du 2 septembre relatif au Parc du Jardin botanique a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez, le Parc est classé, ce qui nécessite de nombreuses procédures administratives avec différents organismes. Le comité d'accompagnement (composé notamment des services de la Ville, de l'AWAP, du DNF, de la CRMSF...) suit de très près chaque intervention afin qu'elle soit réalisée dans le respect de la légalité.

De nombreux arbres souffrent de stress lié aux changements climatiques et des dispositions doivent être prises pour garantir la sécurité des utilisateurs du Parc.

Je tiens à vous rassurer, chaque cas est minutieusement examiné par des experts et les procédures de décision sont en cours.

...

WELCOME = SPRINT



Cette année, les jurys de présentation des projets imaginés par les étudiants de première année sont organisés **par quartier de la ville de Liège**. Chaque jury évaluera donc des solutions variées, couvrant l'ensemble des thématiques, mais **centrées sur les enjeux spécifiques d'un même quartier**.



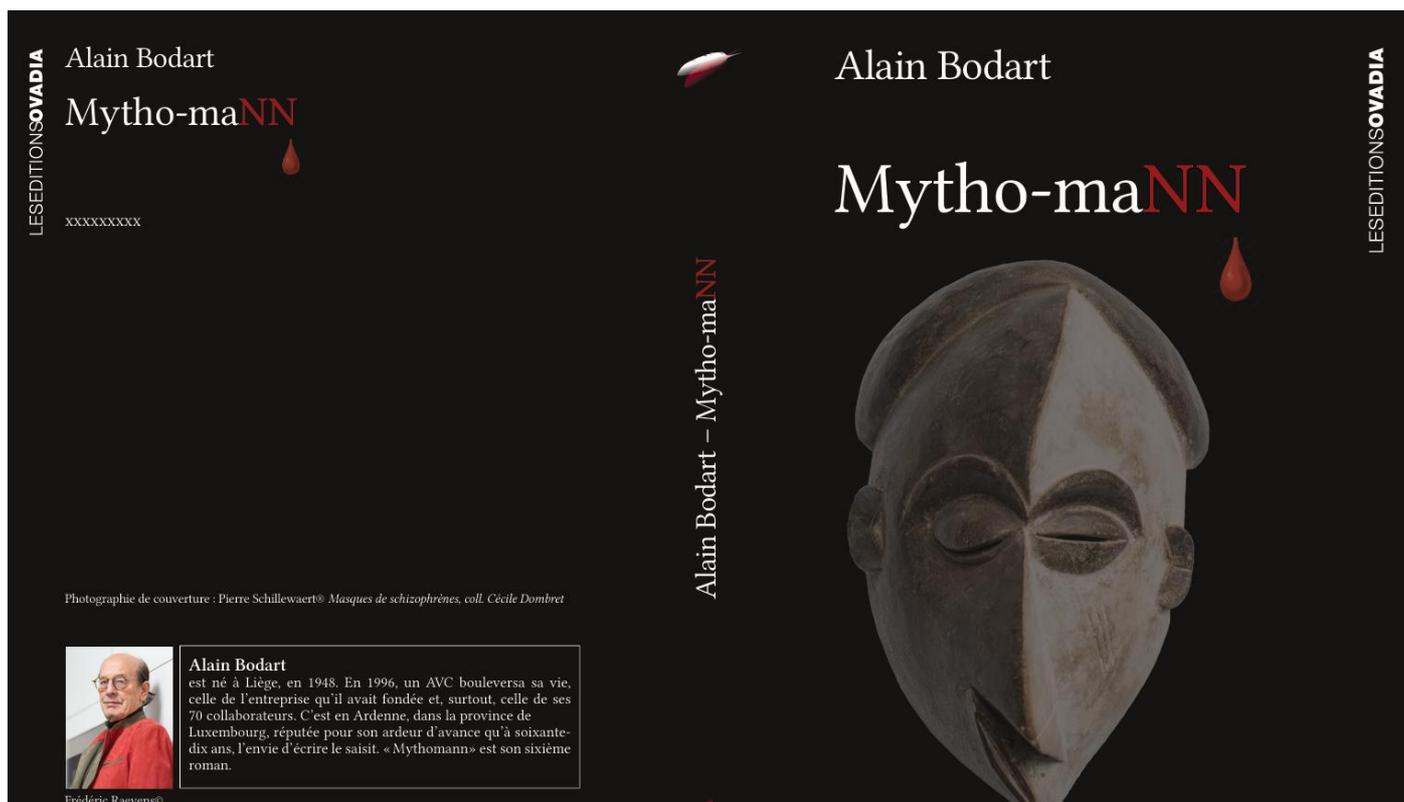
Les jurys réunissent des membres du personnel d'HEC Liège, des représentants des quartiers et des entreprises. Cette diversité de profils permettra aux étudiants de recevoir un feedback sur leur projet riche et ancré dans la réalité du terrain.

Les questions, les échanges, les éclairages sur la vie quotidienne des quartiers de la ville ont aidé les étudiants à mieux comprendre les enjeux et les impacts réels de leur projet. Ils leur ont aussi permis de saisir l'importance de faire preuve d'esprit critique, de travailler avec rigueur et de développer une approche holistique, compétences essentielles pour leur parcours à HEC Liège.

Le Comité de quartier Bronckart-Botanique a rencontré les étudiants sur terrain, a répondu à leur enquête et a participé au jury.

Belle occasion de collaboration et d'interconnaissance au cœur du quartier.

ACTIVITES DANS NOTRE QUARTIER



Pour tout renseignement : Alain Bodart N° 0474 28 40 49

Formation informatique (<CQ Centre Avroy)



**Le grand luxe de LINUX : c'est riche et gratuit !
Vous ferez les mêmes choses qu'avec Windows !**



"Mon pc qui ne peut passer en Windows 11, alors que Windows 10 arrive à terme en octobre 2025 ?

Mon pc qui devient de plus en plus lent au fur et à mesure que Windows se développe."

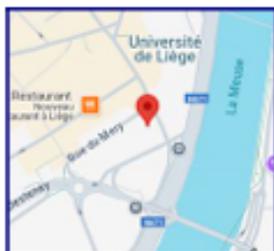
... avec une installation Linux, tous ces problèmes qui nous poursuivent, seront évités et/ou résolus.

Des volontaires Cyber de la Régionale Énéo de Liège et du comité de quartier Centre-Avroy se mobilisent pour vous faciliter la vie en matière de numérique; en particulier pour vous aider à installer et utiliser le système d'exploitation LINUX.

Vous pouvez déjà vous inscrire au Cycle d'entrée dans Linux : Le premier cycle aura lieu les 08/10/2025 (démonstration), 17/10/2025 (installation) et 12/11/2025 (formation de base). Vous n'êtes pas obligés de participer aux 3 ateliers.

Les ateliers, **gratuits**, auront lieu dans le bâtiment de la MC, Place du XX Août, 38 - 4000 Liège, 4^{ème} étage, de 09h30 à 12h00.

[Cliquez sur l'image pour visualiser sur Maps](#)



Inscription par mail : quartieravroy@gmail.com ou via le n° **0476 27 29 03** (Téléphone, SMS, Whatsapp)

Communiquer : NOM PRENOM N° TELEPHONE ADRESSE MAIL - LIEU DE RESIDENCE

Détails en PDF : https://drive.google.com/file/d/1_AJt_nERSiK7PtLWQkFiVtjCiR72uht/view?usp=sharing

Au plaisir de vous y rencontrer.

Michel Goffaux

Comité de quartier Centre-Avroy & ECS Enéo Liège

+32 476 27 29 03 (Aussi sur Whatsapp)

La Lumière asbl

L'accompagnement des enfants aveugles et malvoyants est crucial

Points importants :

- Les enfants aveugles et malvoyants ne peuvent pas suivre une scolarité classique sans accompagnement adapté.
- Louana et Jules en sont la preuve : leur vie a changé ainsi que celle de leur famille.
- Pour financer cette inclusion scolaire, La Lumière lance sa première grande vente solidaire de bonbons artisanaux.

Liège, septembre 2025 – La rentrée scolaire des enfants aveugles ou malvoyants rime trop souvent avec obstacles. Sans soutien spécialisé, impossible pour eux de suivre une scolarité classique. C'est là que l'asbl **La Lumière** intervient : ses équipes accompagnent ces enfants au quotidien, permettent leurs apprentissages et ouvrent devant eux un avenir possible.

Cette année, l'association met en lumière deux parcours bouleversants dans sa campagne. **Louana**, bientôt 6 ans, est née sans voir. Aujourd'hui, elle entre en première primaire. Sa maman Alicia se souvient : « *Quand on m'a annoncé que ma fille ne verrait jamais, j'étais vraiment perdue. Mais, grâce à l'aide qu'elle reçoit, Louana progresse à grands pas !* » **Jules**, lui, est passionné de musique. Malvoyant depuis sa naissance, il a grandi avec l'accompagnement de La Lumière. Sa maman Gaëlle raconte : « *On ne savait pas comment l'aider. L'association nous a guidés et a trouvé les bonnes solutions. Aujourd'hui, Jules s'épanouit et joue ses premières notes comme un vrai petit virtuose !* »

Ces histoires d'espoir n'existeraient pas sans **la solidarité du public**. Chaque soutien permet de financer les cours transcrits en braille, les heures d'accompagnement individuel, le matériel adapté. C'est pourquoi, du **15 septembre au 15 octobre**, La Lumière organise **pour la toute première fois une vente solidaire de bonbons artisanaux** dans le cadre de l'**Opération Lumière**. Les Bonbons de Grand-Mère, fabriqués à Herstal et mis sous sachets par l'ETA La Lumière, seront vendus au grand public.

Tout le monde peut participer : particuliers, commerçants, entreprises, hôpitaux, associations... Et lorsqu'une école, un club ou un mouvement de jeunesse s'engage, **1 € par sachet revient directement à ses propres activités**. Chaque bonbon vendu, c'est donc un double geste solidaire : pour les projets du groupe, et pour l'inclusion scolaire des enfants déficients visuels.

La Lumière fournit tout le nécessaire : sachets, visuels, bons de commande et livraison. Les commandes peuvent déjà être passées auprès de **Carole Chambeau** via carolechambeau@lalumiere.be ou au **04 222 35 35**. Découvrez les infos pratiques et les stands déjà prévus sur <https://www.lalumiere.be/agenda/operation-lumiere/>.

Ensemble, donnons aux enfants aveugles et malvoyants les mêmes droits et les mêmes chances qu'à tous les autres.



Formulaire de Commande
Opération Lumière

Participez à une action sucrée et solidaire !

Vous soutenez à la fois l'ASBL La Lumière qui œuvre pour les personnes aveugles et malvoyantes et vous récoltez 1 € par paquet pour votre club !

Choix	Description	Prix unitaire
 Bonbons panachés	Un délicieux mélange de bonbons artisanaux goûts variés	4 €
 Cacahuètes caramélisées	Croquantes et dorées au sucre	4 €

EN SAVOIR PLUS SUR LES BONBONS:
Les bonbons de Grand-Mère sont fabriqués avec ❤️ à Herstal, dans une petite confiserie artisanale. Ils sont emballés avec soin par les travailleurs de La Lumière, au sein de notre entreprise de travail adapté.
Résultat ? Des douceurs locales, solidaires et délicieuses.



----- ✂ -----

Prénom et nom : -----
Club: -----
Téléphone : -----
Nombre de paquets de bonbons: -----
Nombre de paquets de cacahuètes: -----
Total à payer: -----

A verser sur le compte de la Lumière: BE80 0019 4367 4377

Communication: nom-prénom-école-classe ⚠

Retour de ce coupon pour le / /25 à M. 